

NOVEMBRE 2017 - N°32**Edito**

Par Michel Rouger, Président de Présaje

L'EUROPE a vécu, avec ses Rois, de nombreuses morts marquées par les prières au défunt et les Viva destinés au suivant. C'est ainsi depuis CHARLEMAGNE et le découpage de l'Europe carolingienne entre ses trois fils. Un bon millénaire plus tard, PRESAJE, ouvre le dossier de l'EUROPE de demain qui va dominer tous les autres, en dessinant le futur du Droit, de la Justice et de l'Economie, donc de la vie de nos sociétés humaines.

Pour être clair, il faut séparer l'actuelle Europe des Institutions, née de l'Europe des traités, l'une et l'autre mortelles, des deux Europe immortelles, L'Europe géographique : La Germanique et la Latine séparées par le Rhin et le Danube. L'Europe historique, façonnée par les siècles de conflits religieux entre le catholicisme et le protestantisme, avant que ses monstres idéologiques et totalitaires ne ravagent le 20ème siècle.

Ces 2 Europe ont connu, à la fin de la dernière boucherie collective, une mutation qui a permis l'élaboration, par la diplomatie, de l'Europe des traités, lesquels ont installé l'Europe des Institutions qui devait obtenir l'adhésion démocratique des 28 peuples concernés. C'est raté, chez les français depuis 2005, sans sortie forcée, chez les Britanniques, depuis 2016, avec sortie en cours de discussion.

Cet échec, patent, est il réversible grâce à un sursaut commun de la France, de l'Allemagne et de leurs dirigeants, au cours des 4 années qui verront l'adhésion ou l'hostilité des peuples à l'Europe des Institutions, exprimées par les élections de 2020. Le risque de l'échec final est réel, mais rien n'est perdu, selon la prise de conscience des futures conséquences.

Pour vous aider à le comprendre je mets deux grands traités Européens en parallèle.

Le congrès de Vienne en 1815 et le traité de Versailles, en 1919. Le premier, générateur d'adhésions, nous a laissés en paix, France et Allemagne, pendant 50 ans. Le second nous a valu la grande boucherie du 20ème siècle.

En l'état, l'Europe des Institutions étant gravement malade, faute d'avoir su créer l'adhésion des peuples, celle des traités préventifs est elle morte ? La réponse est OUI.

Ces réflexions doivent expliquer pourquoi et comment deux Europe institutionnelles devraient se succéder, d'ici 4 ans, celle des adhésions, remplaçant celle des traités. En passant, vite, au-delà des divergences qui opposent les deux grands peuples des 2 Europe immortelles. Le Germanique et le Latin, issus de la géographie et de l'histoire, rassemblés, séparément, dans la République Fédérale d'Allemagne et la République Française.

Le chantier est plus que problématique. Le niveau de déséquilibre atteint entre la puissance des 2 principaux pays de l'Europe géographique est générateur des pires aventures pour l'avenir. Elles se dessinent déjà de chaque coté du Rhin et du Danube.

Cette situation mérite autant de réflexions sur le passé que de propositions pour l'avenir.

[<< Retour au sommaire](#)

 [Télécharger le PDF de l'article](#)

PRES@JE.COM

Une publication de l'Institut PRESAJE
(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)

30 rue Claude Lorrain 75016 Paris

Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : contact@presaje.com - www.presaje.com

Directeur de la publication : Michel Rouger

Pour ne plus recevoir d'e-mails de la part de Presaje, [cliquez ici](#) >> [CONSULTER LES PRECEDENTS NUMEROS](#)